DPAA.BM.AH.11.9.1984

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

SERVICE DU PERSONNEL

-=-=-=-=-=-=-=-

85/343 du 23/3/85

DECRET N° ________/MESS.DGAS.DPAA.SP.P3 portant promotion des Professeurs certifiés de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo au titre de l'année 1984.-

---

LE PREMIER MINISTRE,

VISAS:

D. F. P.

D. G. B.

D. C. F.

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu l'ordonnance n° 019/84 du 23/8/84 portant modification de certaines dispositions de la constitutions du 8/7/79

Vu la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;

Vu l'arrêté N° 2087 du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A;

Vu le décret 64/165/FP-BE du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement de la République Populaire du Congo ;

Vu le décret 65/170/FP-BE du 25.6.1965 règlementant l'avancement des fonctionnaires ;

Vu le décret 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat ;

Vu le décret 84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret 84/858 du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret 84/860 du 20.08.84 portant organisation des intérims des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 85/340 /MESS.DGAS.DPAA.SP.P3 du 23/3/85 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1984 des Professeurs de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo et dressant la liste des fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à l'ancienneté à trois (3) ans.

Vu le décret 67/304/MJT.DGT du 30.09.67 modifiant le tableau hiérarchique des Cadres de la Catégorie A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret 64/165/FP. BE du 22.05.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement.

DECRETE :

ARTICLE 1er :-Sont promus à trois (3) ans aux échelons ci-après au titre de l'année1984, les Professeurs certifiés des Lycée des cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des Services (Sociaux (Enseignement) dont les noms suivent.

AU 2° ECHELON

- DADI Philippe, P/C du 27.9.85 en service à Makoua
- DAYI Joseph, P/C du 13.11.85 en service à B/ville
- GOMA Magloire Marcel, P/C du 5.10.85 en service à B/ville
- KAYA MABIALA Auguste, P/C du 27.9.85 en service à Owando
- KODIA Vincent SYLVIE, P/C du 3.10.85 en service à Owando
- LEMANI Bernard, P/C du 10.12.85 en service à B/ville
- LOUBAKI Jean, P/C du 27.9.85 en service à Makoua
- MAKELBO Michel, P/C du 27.9.85 en service à Owando
- MALEBA née THAULEY GANGA Yolande Florentine, P/C du 22.10.85 enSce à B/ville
- MASSAMBA Armand, P/C du 5.11.85 en service à B/ville
- MBOU MISSIE Pascal, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- MOUALBA SATI née NDOULOU Claudine, P/C du 11.10.85 en service au Kouilou
- MILANDOU Bernard, P/C du 22.10.85 en service à Brazzaville
- NGOMA André, P/C du 10.10.85 en service à Makoua
- NGOMA Léonard, P/C du 15.10.85 en service à Mouyondzi
- NGOUKOULOU Jean/Paul Léonard, P/C du 19.4.85 en service à Brazzaville
- NKAKOU Samuel, P/C du 15.5.85 en service à B/ville
- NKONDI Eugène, P/C du 1.10.85 en service à Loubomo
- PANDZOU Raphaël, P/C du 25.9.85 en service à B/ville
- SAKANDA Adolphine, P/C du 26.10.85 en service à B/ville
- SIMBA Jérôme, P/C du 26.9.85 en service à Owando
- TOME Bernard Casimir, P/C du 1.10.85 en service à Loubomo
- TSIKA MOUKALA, P/C du 27.9.85 en service à Owando
- VANGUI ELAU Casimir, P/C du 30.10.85 en service à B/ville
- YAMBI Nicolas, P/C du 17.10.85 en service à Makoua
- MBERI Jacques, P/C du 1.10.85 en service dans la Bouenza
- LOUKOUBA Jean, P/C du 26.2.85 en service à B/ville
- MBOULOU Pierre, P/C du 19.11.85 en service à Gamboma
- MOUNIONGUI Benjamin, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- MPAMBA Philomène, P/C du 9.10.85 en service à B/ville
- OBEY Bernard, P/C du 21.1.85 en service à B/ville
- ONGALA Jean Bernard, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- MIALOUNDAMA Pauline, P/C du 10.12.85 en service à B/ville
- DIAMPASSY née SAMBA Eugénie, P/C du 1.4.85 en service à B/ville
- NITOU LANDOU Véronique, P/C du 16.9.85 en service à B/ville
- BAHISSI Louise, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- BOULINGUI GOMA Lazare, P/C du 28.12.85 en service à Djambala
- BOURANGON EYENNET Jean, P/C du 12.9.85 en service à Likouala

AU 3° ECHELON

- ABIBI née DIOUF FATOU, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- BOULA Marcel, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- KOUBA Dieudonné, P/C du 26.8.85 en service à B/ville
- KOUBEMBA Gabriel, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- MANGOMO Edouard, P/C du 10.4.85 en service à Loubomo
- NSUZA Jacques, P/C du 1.8.85 en service à B/ville
- NZABA NZOUNDOU Augustin, P/C du 4.10.85 en service à B/ville
- ZOUNGA-BONGOLO Jean Claude, P/C du 9.12.85 en service à B/ville
- KOUSSIMBISSA Jean Baptiste, P/C du 15.5.85 en service à Pointe-Noire
- DIASSONOUKA jean Félix Alphonse, P/C du 23.10.85 en service à B/ville
- GOULAMIELE Bertin, P/C du 4.11.85 en service à B/ville
- SAMBA Joseph Marie, P/C du 2.10.85 en service à B/ville
- NOMBO Célestin, P/C du 2.10.85 en service à B/ville
- NGAMBOU Jean, P/C du 6.9.85 en service à B/ville
- KOUMBA Alphonse, P/C du 1.9.85 en service à B/ville

...../....

AU 4° ECHELON

- BOUESSE David, P/C du 22.11.85 en service à B/ville
- MAHCUNGOU Michel Joseph, P/C du 5.10.85 en service à B/ville
- MBOUNGOU Victor, P/C du 3.10.85 en service à B/ville
- MPOTO-NGOMA Valère, P/C du 10.1.85 en service à B/ville
- NSIATANDOU DABOU Hilaire, P/C DU 5.8.85 en service à B/ville
- PAMBA Simon, P/C du 2.9.85 en service à B/ville
- BADISSA Pascal, P/C du 4.10.85 en service à B/ville

AU 5° ECHELON

- FOUTI LOEMBA née TCHITEMBO Gisèle Scholastique Justine, P/C du 4.10.85 en service à Pointe-Noire
- KIKOMO-DIA KALONA Noël, P/C du 28.11.85 en Sce à B/ville
- KOUYOKILA Victor, P/C du 4.10.85 en service à B/ville
- LOMBALE-BARE Gilbert, P/C du 8.8.85 en service à B/ville
- ITALI Antoine, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- MAHINGA Joseph, P/C du 4.10.85 en service à B/ville
- NTSILA André, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- OKIO Luc Joseph, P/C du 1.4.85 en service à B/ville
- ONKASSA Eugène, P/C du 5.11.85 en service à B/ville

AU 6° ECHELON

- BILIKI Joseph, P/C du 4.10.85 en service à B/ville
- DIDI DIHOULOU Anatôle, P/C du 4.10.85 en service à B/ville
- MATHEY René, P/C du 23.10.85 en service à B/ville
- MILONGO BOUKAKA Patrice, P/C du 9.10.85 en service à B/ville
- NTARI Adolphe, P/C du 24.10.85 en service à B/ville
- OBA Jean, P/C du 27.11.85 en service à B/ville
- MOUSSA Jean Baptiste, P/C du 24.4.85 en service à B/ville
- MILONGO Simon, P/C du 25.9.85 en service au Niari

AU 7° ECHELON

- BOUYA André, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
- MBENGA Joseph, P/C du 1.10.85 en service à B/ville
-

AU 8° ECHELON

- MBEMBA Gaspard, P/C du 5.1.85 en service à B/ville

...../.....

AU 7° ECHELON

- [illegible]PION Marc, P/C du 15.2.85 en stage en France
- NGOLE Jean Pierre, P/C du 2.4.85 en service à B/ville

ARTICLE 2 :- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 23 Mars 1985

PAR LE PREMIER MINISTRE,

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR

Ange Edouard POUNGUI.-

Daniel ABIBI.-

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA REFONTE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

Itihi Ossetoumba [illegible]UNDZOU.-

Bernard COMBO MATSIONA.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....2
MESS/CAB.....2
GTFP/DFP.....2
[illegible]B.....2
[illegible].....2
[illegible]DE.....2
[illegible].....2
[illegible].....5
[illegible]IC.....2
[illegible]R.....5.
[illegible]PAA..107
[illegible]P...107
....107